

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 14 novembre 2017

Au cours de sa séance du 14 novembre 2017, le Conseil a notamment :

REPARTITION DES DICASTERES

- confirmé que le dicastère Bourgeoisie – Alpagnes – Triage Forestier était composé par Monsieur Alexandre Caillet, Président, Madame Caroline Ançay et Monsieur Alain Mermoud, membres
- confirmé que la délégation au Triage forestier est assurée par Messieurs Alexandre Caillet et Alain Mermoud

BUDGETS 2018

- accepté les prorogations de crédit suivantes :
 - o 620.501.13 Aménagements urbains et places dans les villages Fr. 90'000.-
 - o 750.501.30 Dépotoir digue de Tassonières Fr. 224'000.-
 - o 750.661.30 Subventions cantonales digue de Tassonières Fr. 161'000.-

SALUBRITE PUBLIQUE

- validé le principe des amendes à fixer pour ce qui est des déchets, suite à l'introduction de la taxe au sac, en précisant que la commission voirie est chargée d'effectuer un préavis à l'intention du Tribunal de police quant au montant de l'amende à infliger.

COMMERCE ET ARTISANAT

- accepté de prolonger la gratuité des stands du marché du mardi matin jusqu'à la fin de l'année 2018.
- informé que le marché est prévu tout l'hiver.
- informé des dates des grands marchés : le 19 mai et le 15 septembre 2018.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : 176/17 Ançay Melchior et Nathalie, Rte de Tassonières 2 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un local de bricolage et d'un couvert
Situation : Chancotin, Rte de Tassonières, Folio 24, Parcelle No 6886, zone coteau

Requérant : 179/17 Resenterra Paul, Rte de Saillon 140 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un jardin d'hiver avec demande d'autorisation anticipée par courrier du 02.11.2017 de M. Resenterra
Situation : Les Carres, Rte de Saillon, Folio 44, Parcelle No 7637, zone faible densité

Requérants : 166/17 Moix Cyrille et Suzanne, Ch. de la Maraîche 16 – 1926 Fully
Objet : Construction d'un cabanon de jardin
Situation : Les Marais-Champagne, Folio 49, Parcelle No 8165, zone faible densité

Requérant : 163/17 Consortium VEMA 111, Ch. de la Maraîche 24 – 1926 Fully
Objet : Installation de bureaux de chantier provisoires (containers)
Situation : Les Marais-Champagne, Folio 50, Parcelle No 8018, zone artisanat

- Requérant :** 152/17 Rard Jean-Joseph, Rue des Noyers 13 – 1926 Fully
Objet : Rénovation d'un bâtiment existant (isolation périphérique) avec modifications de façades et toiture et changement d'affectation
Situation : Vers l'Eglise, Folio 2, Parcelle No 133, zone centre
- Requérants :** 125/17 Luisier Mélanie et Vincent, Rte des Granges 3 – 1965 Savièse
Objet : Construction d'une habitation individuelle et garage,
Situation : Le Pro-Saxé, Rte des Pêcheurs (Impasse Pro Saxé), Folio 46, Parcelle No 7782, zone faible densité

BOURGEOISIE

- adjudgé les travaux de broyage avec Menzi dans la châtaigneraie à l'entreprise Sylvapro SA à Sarreyer.

VOIRIE

- décidé d'adjudger à l'entreprise Yvon Bender la fourniture de 9 palissades en inox pour les écopoints.

TRAVAUX PUBLICS - SECURITE ROUTIERE

- décidé d'adjudger au bureau Cert l'étude de l'avant-projet du Pont Gay.

SERVICES INDUSTRIELS – ENERGIE

- adjudgé à l'entrepris DEC à Fully les travaux de génie civil pour la déviation de la conduite d'eau potable au bas de la châtaigneraie.
- adjudgé les travaux d'appareillage à l'entreprise Bourgeois travaux pour la déviation de la conduite d'eau potable au bas de la châtaigneraie .
- accepté de mettre à jour la directive communale concernant la subvention pour l'audit énergétique.

CULTURE ET SPORTS

- décidé de participer financièrement à l'étude du projet Art Valais.

MERITES 2018

- validé le préavis des commissions culturelle, sportive et sociale pour les mérites 2018, à savoir :
 - o Mérites culturels :
 - Sylvie Arlettaz : chanteuse
 - Mérite culturel d'encouragement : Jérémie Carron de Pierre-Michel Carron : photographe
 - o Mérites sportifs :
 - 40 ans VBC Fully et 80 ans Ski club : Clubs sportifs
 - Nicolas Carron et Adrien Schlüchter, ultra trail : sportifs individuels
 - Prix d'encouragement : Tibault Favre, né en 2002, équipe suisse de hockey
 - o Mérite social :
 - Bénévoles de la Bibliothèque communale
 - Les Amis Bransonniers
- Décidé de poursuivre la collaboration pour la mise en place de l'Urban training.

ECOLES

- informé que les maîtres du cycle d'orientation souhaitent faire un parcours d'orientation dans la châtaigneraie et donné son accord de principe. L'office du tourisme assurera la promotion du parcours pour le public.
- accepté de verser une subvention à Pédibus Valais pour 2018

AUTORISATION D'EXPLOITER

- décidé d'autoriser la demande d'autorisation d'exploiter de Madame Laura Manzacca pour TapaSoif – bar à vin – Tapas – Chez Lolo, sous réserve d'enquête publique

MAGASINS

- accordé l'ouverture des magasins pour les nocturnes 2017 le vendredi 22 décembre et le samedi 23 décembre jusqu'à 20h, à tous les commerçants de Fully.